



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E128876

VALABLE JUSQU'AU 12/07/2025

ÉDITÉ LE 19/05/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/12/2008

Forme juridique : SARL

Capital : 2 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC METZ TI 2008B1383

Siret : 509 585 238 00025

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 0007902-1 02

Assurance Responsabilité Travaux :
ERGO 22114398522

Assurance Responsabilité Civile :
ERGO 22114398522

Situation fiscale et sociale : A jour au 29/02/2024

Raison sociale : SCHAFF CHAUFFAGE

43 RUE JEAN MACE
57860 MONTOIS-LA-MONTAGNE

Téléphone : 03 82 45 24 25

Portable : 0631710923

Site Internet :

E-mail : schaffchauffage@cegetel.net

Responsabilité légale :
SCHAFF WILLIAM GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 14

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	04/04/2023
5221	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	04/04/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	20/06/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	13/06/2023
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	13/05/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	22/09/2022
o Poêle ou insert bois	16/06/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	22/02/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	21/11/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	13/05/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE METZ
1 RUE PIERRE SIMON DE LAPLACE
57070 METZ

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.